



RETURN BIDS TO:

RETOURNER LES SOUMISSIONS À:

Bid Receiving - PWGSC / Réception des soumissions -
TPSGC

11 Laurier St., / 11, rue Laurier

Place du Portage, Phase III

Core 0B2 / Noyau 0B2

Gatineau

Québec

K1A 0S5

Bid Fax: (819) 997-9776

SOLICITATION AMENDMENT

MODIFICATION DE L'INVITATION

The referenced document is hereby revised; unless otherwise indicated, all other terms and conditions of the Solicitation remain the same.

Ce document est par la présente révisé; sauf indication contraire, les modalités de l'invitation demeurent les mêmes.

Comments - Commentaires

Vendor/Firm Name and Address

Raison sociale et adresse du
fournisseur/de l'entrepreneur

Issuing Office - Bureau de distribution

Informatics Professional Services - EL Division/Services

professionnels en informatique - division EL

Terrasses de la Chaudière 4th Floor

10 Wellington Street

Gatineau

Québec

K1A 0S5

Title - Sujet TBIPS Engineering Professional Serv	
Solicitation No. - N° de l'invitation 47419-198132/A	Amendment No. - N° modif. 010
Client Reference No. - N° de référence du client 1000348132	Date 2020-04-17
GETS Reference No. - N° de référence de SEAG PW-\$\$EL-606-37486	
File No. - N° de dossier 606el.47419-198132	CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME
Solicitation Closes - L'invitation prend fin at - à 02:00 PM on - le 2020-05-01	
Time Zone Fuseau horaire Eastern Daylight Saving Time EDT	
F.O.B. - F.A.B.	
Plant-Usine: <input type="checkbox"/> Destination: <input checked="" type="checkbox"/> Other-Autre: <input type="checkbox"/>	
Address Enquiries to: - Adresser toutes questions à: Mansour, Silvana	Buyer Id - Id de l'acheteur 606el
Telephone No. - N° de téléphone (613) 858-9935 ()	FAX No. - N° de FAX () -
Destination - of Goods, Services, and Construction: Destination - des biens, services et construction:	

Instructions: See Herein

Instructions: Voir aux présentes

Delivery Required - Livraison exigée	Delivery Offered - Livraison proposée
Vendor/Firm Name and Address Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur	
Telephone No. - N° de téléphone Facsimile No. - N° de télécopieur	
Name and title of person authorized to sign on behalf of Vendor/Firm (type or print) Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/ de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)	
Signature	Date

Ce document comprend des réponses aux questions soulevées de la part de soumissionnaires potentiels ainsi qu'une modification.

Question 37 :

Sujet: Analyste de réseau

La pandémie de COVID-19 a causé des retards dans toute la RCN, notamment avec le gouvernement du Canada et la DSIC. Les autorisations qui auraient normalement été accordées il y a des semaines sont toujours en cours, car les travailleurs se déplacent vers des bureaux éloignés ou sont incapables de travailler du tout. Dans un récent communiqué, la DSIC a déclaré qu'elle «ferait preuve de souplesse et prolongerait la validité de tous les contrôles de sécurité du personnel...». Tout le monde a dû être plus flexible en ces temps difficiles, le gouvernement du Canada, les entreprises privées et les consultants.

Compte tenu des retards sans précédent, veuillez confirmer qu'une ressource avec une autorisation secrète, en cours sera acceptée.

Réponse 37 :

L'ASFC acceptera une autorisation secrète en cours si la ressource proposée a déjà obtenu une autorisation de fiabilité lors de l'attribution du contrat.

Question 38 :

Après avoir examiné la réponse de l'ASFC à la Q&R 35, nous souhaitons avoir confirmé que les niveaux de sécurité ne sont pas requis au moment de la soumission des offres et que les ressources auront le temps et la possibilité d'accélérer leur fiabilité améliorée au secret lors de l'attribution du contrat. Étant donné les retards et les restrictions concernant les autorisations de sécurité et les empreintes digitales requises pour Secret (ce qui se fait généralement en personne), nous pensons que c'est une demande raisonnable. En outre, il est bien dans le chronologie de développement une réponse à la proposition de soumissions de devoir échanger des ressources en fonction seule des exigences de sécurité.

Dans l'intervalle, et à la lumière des défis exceptionnels en raison de la pandémie Covid-19, nous demandons à l'ASFC de réviser le niveau minimum d'autorisation pour l'analyste de réseau et que l'architecte de la technologie demeurent à la cote de fiabilité approfondie et rendre ces nécessaires à l'attribution du contrat (plutôt qu'au moment de la présentation de la soumission). Autrement, l'ASFC court le risque de recevoir une seule ou aucune soumission conforme en réponse à la présente DP – la barre est tout simplement trop élevée et le marché est trop étroit dans un délai serré pour ce niveau de spécificité autour de l'analyste de réseau.

Réponse 38 :

Tel qu'indiqué à l'article 6.1 de la DP, aucune attestation de sécurité n'est requise à la date de clôture des soumissions. En ce qui concerne le reste de la question, l'ASFC ne révisera pas le niveau d'autorisation pour l'analyste de réseau - la ressource d'analyste de réseau nécessite un niveau SECRET en raison de la nature des travaux. Conformément à notre réponse à la question 37, toutefois, en raison des répercussions de la situation actuelle du COVID-19 sur les demandes d'autorisation de sécurité secrètes en cours de traitement, l'ASFC acceptera le statut d'autorisation Secret "en cours" à l'attribution du contrat pour l'analyste de réseau.

Question 39 :

En ce qui concerne l'exigence cotée CE2 : la réponse d'un soumissionnaire doit développer une stratégie de modernisation et de migration des applications, qui comprend 6 «étapes d'activité», puis 4 sous-composants / caractéristiques supplémentaires pour recevoir des points (24 puces au total).

- Avec une limite de 500 mots, cela ne représente que 20 mots / puce (sans compter les titres) pour montrer la stratégie de modernisation et de migration des applications
- Pour les points complets, le soumissionnaire doit également refléter le contexte de l'ASFC, qui nécessite des points / clarifications supplémentaires

Limiter le nombre de mots à ce degré empêche les soumissionnaires de démontrer de manière approfondie et précise qu'ils satisfont à toutes les sous-composantes de cette exigence. Cela conduira également à des déclarations incomplètes sur la stratégie de migration d'un soumissionnaire, ce qui dévalue l'objectif derrière l'exigence.

Pour permettre des réponses plus solides, le Canada peut-il modifier la limite de mots pour CE2 à 1 000 mots?

Réponse 39 :

Le Canada a examiné la demande. La limite de mots pour CE2 est augmentée à 1 000 mots. Voir la modification ici-bas.

MODIFICATION

**À LA PIÈCE JOINTE 4.2 - CRITÈRES TECHNIQUES COTÉS
CRITÈRES COTÉS DE L'EXPÉRIENCE DE L'ENTREPRISE**

SUPPRIMER :

CE2	<p>Le soumissionnaire devrait démontrer sa compétence et sa compréhension de la migration de l'ASFC vers l'initiative du nuage, tel que décrit dans l'énoncé des travaux de la demande de propositions, en élaborant une stratégie générale de modernisation et de migration des applications. Ce document doit comprendre une explication de toutes les étapes liées aux activités et énoncées ci-dessous et de la façon dont elles se rapportent à la stratégie :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Exploration • Classification de la technologie • Planification • Essais et validation • Exécution • Stabilisation <p>Le document ne devrait pas dépasser 500 mots, et il devrait être fourni au moyen du formulaire CE2.</p>	35	<p>Pour chaque étape donnée, 1 point par caractéristique démontrée indiquée ci-dessous (jusqu'à un maximum de 4 points par étape, pour un total de 24 points) sera attribué :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Une description de chaque étape est fournie pour expliquer ce dont il s'agit, son but, son objectif et son importance; 2. Chaque étape comprend une description générale des activités, des mesures à prendre ou des étapes à suivre; 3. Chaque partie explique comment l'état de préparation et l'achèvement de chaque étape sont déterminés; 4. Chaque partie énonce les risques et les défis qui pourraient devoir être gérés ou atténués pour chaque étape. <p>Plus</p> <p>5 points – La stratégie reflète le contexte de l'ASFC tel qu'il est décrit dans l'énoncé des travaux.</p> <p>6 points – La stratégie comprend les six étapes liées aux activités.</p>	
------------	---	-----------	--	--

INSÉRER :

CE2	<p>Le soumissionnaire devrait démontrer sa compétence et sa compréhension de la migration de l'ASFC vers l'initiative du nuage, tel que décrit dans l'énoncé des</p>	35	<p>Pour chaque étape donnée, 1 point par caractéristique démontrée indiquée ci-dessous (jusqu'à un maximum de 4 points par</p>	
------------	--	-----------	--	--

	<p>travaux de la demande de propositions, en élaborant une stratégie générale de modernisation et de migration des applications. Ce document doit comprendre une explication de toutes les étapes liées aux activités et énoncées ci-dessous et de la façon dont elles se rapportent à la stratégie :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Exploration • Classification de la technologie • Planification • Essais et validation • Exécution • Stabilisation <p>Le document ne devrait pas dépasser 1000 mots, et il devrait être fourni au moyen du formulaire CE2.</p>		<p>étape, pour un total de 24 points) sera attribué :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. ne description de chaque étape est fournie pour expliquer ce dont il s'agit, son but, son objectif et son importance; 2. haque étape comprend une description générale des activités, des mesures à prendre ou des étapes à suivre; 3. haque partie explique comment l'état de préparation et l'achèvement de chaque étape sont déterminés; 4. haque partie énonce les risques et les défis qui pourraient devoir être gérés ou atténués pour chaque étape. <p>Plus</p> <p>5 points – La stratégie reflète le contexte de l'ASFC tel qu'il est décrit dans l'énoncé des travaux.</p> <p>6 points – La stratégie comprend les six étapes liées aux activités.</p>	
--	---	--	--	--

À LA PIÈCE JOINTE 4.3 - FORMULAIRES DE RÉPONSE DES SOUMISSIONNAIRES AUX CRITÈRES CORPORATIFS OBLIGATOIRES

SUPPRIMER :

FORMULAIRE CE2

FORMULAIRE CE2 STRATÉGIE GÉNÉRALE DE MODERNISATION ET DE MIGRATION DES APPLICATIONS
--

Le soumissionnaire devrait élaborer une stratégie générale de modernisation et de migration des applications (d'un maximum de 500 mots) démontrant sa compétence et sa compréhension de la migration de l'ASFC vers l'initiative du nuage, tel que décrit dans l'énoncé des travaux de la présente demande de propositions.

Insérer la stratégie générale de modernisation et de migration des applications ici.
--

INSÉRER :

FORMULAIRE CE2

FORMULAIRE CE2 STRATÉGIE GÉNÉRALE DE MODERNISATION ET DE MIGRATION DES APPLICATIONS
--

Le soumissionnaire devrait élaborer une stratégie générale de modernisation et de migration des applications (d'un maximum de 1000 mots) démontrant sa compétence et sa compréhension de la migration de l'ASFC vers l'initiative du nuage, tel que décrit dans l'énoncé des travaux de la présente demande de propositions.
--

Insérer la stratégie générale de modernisation et de migration des applications ici.
--

TOUTES LES AUTRES MODALITÉS DE LA DP DEMEURENT INCHANGÉES